



Réserve Communale de Sécurité Civile Ville de Coudekerque-Branche (Nord)

Monsieur Dominique Decambron,
Conseiller Municipal délégué à la Réserve Civile

Le 29 Juin 2021

Coudekerque-Branche

Département du Nord

Communauté Urbaine de Dunkerque

21000 habitants



La naissance de la RCSC de Coudekerque-Branche



Source : Voix du Nord

JEUDI 25 AVRIL 2019
RUPTURE D'UNE CANALISATION MAJEURE
D'EAU POTABLE SUR LE DUNKERQUOIS

8900 bouteilles d'eau à distribuer par jour

Afflux spontané de Coudekerquois pour donner de l'aide

Comment mieux organiser et optimiser les tâches qui peuvent être confiées à des bénévoles?



- Aspect juridique évident (en cas d'accident)
- Pour ne pas décevoir « Je n'ai rien à vous confier ! » « Je ne sais pas quoi vous confier ! »

LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

- Code de la sécurité intérieure : article L724-1
- Décret n°2017-930 du 9 mai 2017 relatif à la réserve civique
- Circulaire du 12 août 2005 relative aux réserves communales de sécurité civile



Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés
-

- Renforcer les capacités locales de gestion de crise
- Organiser la mobilisation des “bonnes volontés”
- Mobiliser des compétences et savoir-faire complémentaires
- Disposer de personnes pour guider les secours sur place
- Disposer de personnes pour assister la population en phase de post-crise
- Promouvoir la mobilisation “citoyenne” dans le domaine de la sécurité civile

Source : Centre national de la RCSC

Il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. Les compétences requises dépendent des missions confiées par le maire.

Il n'y a pas de formalisme particulier à respecter. Vous devez simplement adresser, par courrier, votre demande d'intégration dans la réserve communale de sécurité civile au maire de votre commune.

Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information sont régulièrement organisées par la mairie. Des exercices concrets de simulation sont également programmés.

Ces séances vous permettent d'appréhender le rôle que vous aurez à tenir et de connaître l'organisation globale des secours.



**CONTRAT D'ENGAGEMENT DANS
LA RESERVE DE SECURITE CIVILE
DE LA COMMUNE DE COUDEKERQUE-BRANCHE**

Nom : _____

Prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

_____ 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Tél portable : _____ Tél fixe : _____

Courriel : _____ @ _____

Employeur : _____ Tél professionnel : _____

Je sollicite mon engagement en tant que bénévole au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile de la Commune de COUDEKERQUE-BRANCHE.

Je reconnais avoir pris connaissance des missions de la réserve et avoir accepté son règlement intérieur.

Je m'engage dans la limite de mon temps disponible et sur la base du volontariat à participer aux activités de la réserve. En cas d'évènement, je m'engage, sauf en cas de force majeure, à répondre à toute mobilisation décidée par le Maire et sous réserve de l'accord de mon employeur si c'est pendant mon temps de travail.

La durée de cet engagement est fixée à un an. Il est renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 5 années. L'engagement peut être interrompu à tout moment, soit par démission, soit par décision du Maire suivant les modalités énoncées dans le règlement intérieur.

En cas de cessation de l'engagement, je m'engage à rendre au responsable de la réserve communale, les matériels ou équipements qui auraient pu m'être confiés au titre de mes missions.

Le Maire, David BAILLEUL, accepte l'engagement de la personne désignée ci-dessus, au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile de la Ville de Coudekerque-Branche, à compter de ce jour.

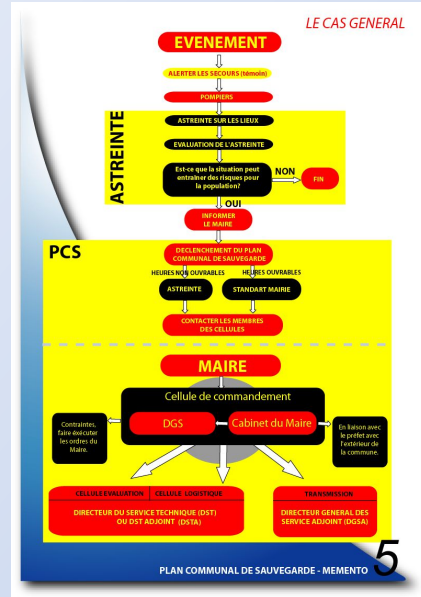
Fait à COUDEKERQUE-BRANCHE en 2 exemplaires, le _____

Signature de l'intéressé(e)

Signature du Maire,

David BAILLEUL

NECESSITE DE METTRE A JOUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) EN Y INTEGRANT LA RCSC



Article 3 du décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005

Le Noyau dur du PCS (obligatoire)

- Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Le diagnostic des risques et des vulnérabilités locales
- L'organigramme de la gestion d'une crise éventuelle
- Les modalités de mise en œuvre d'une éventuelle réserve de Sécurité Civile





Définir un budget d'investissement et de fonctionnement

- Tenues

Indispensables pour l'identification des bénévoles (visuel et fonctions)

Participe à leur protection

- Matériel

Adaptés aux risques en vigueur dans le PCS de votre commune.
Des formations peuvent être dispensés en cas de domaine particulier.

- Acquisition

Dons et subventions peuvent être nécessaires pour s'équiper.



Remise de lampes frontales offertes par les laboratoires biopath

Principe de Bienveillance

« Chacun peut aider,
quelque soit ses compétences »



Animation au centre d'accueil durant une opération de débombage / Février 2020



Information donné « porte à porte » pour une meilleure efficacité



Mission administrative au Centre de dépistage COVID



Vivre ensemble, vivre en sécurité !

La ville de Coudekerque-branche a créé sa Réserve Communale de Sécurité Civile. Forte de ses 30 réservistes formés, les services ont pu compter sur la RCSC lors de l'évacuation de 2500 personnes suite à la découverte d'une bombe dans le quartier du Vieux Coudekerque mais aussi pour la gestion de la crise sanitaire (centre de vaccination). Tous ensemble en première ligne !

PCS /opération tranquillité vacances

La police municipale se forme et s'équipe : En plus des caméras de vidéo protection, le drone arrive, mais aussi les gyropodes et la base mobile opérationnelle (bus).

Sensibilisation des plus jeunes à la prévention routière/permis piéton

Police 7j/7



UN ENJEU MAJEUR : COMMENT GARDER LE LIEN

Formation PSC1

Présentation du PCS

Les Risques technologiques

Tables Ronde

Forum de recrutement

Rencontre avec les acteurs du territoire

Représentation aux Manifestations

Le risque Inondation et submersion marine



Stand RCSC à la Fête de la Nature et de la Flandre

ETUDE DE CAS : EVACUATION D'UN QUARTIER (2500 PERSONNES) LORS D'UNE OPERATION DE DEBOMBAGE

VDN DU SAMEDI 01 FEVRIER
2020

Un quartier à vider avant déminage

Demain, dès tôt le matin, les habitants du Vieux Coudekerque et les riverains du canal de Bourbourg côté Petite-Synthe vont devoir quitter leur logement.

PAR ANNICK MICHAUD
dunkerque@lavoixdunord.fr

DUNKERQUOIS.

Environ 2 000 personnes seront concernées demain par l'évacuation, essentiellement les habitants du Vieux Coudekerque, à Coudekerque-Branche, mais aussi les riverains de la partie de la rue du Banc-Vert, à Petite-Synthe, la plus proche du canal et ceux d'une partie de la rue des Scieries (voir le détail sur notre plan).

Toutes les personnes présentes dans le périmètre devront avoir quitté les lieux avant 8 heures.

FIN DE L'OPÉRATION PRÉVUE À 17 HEURES

Les démineurs commenceront à désamorcer la bombe de la Seconde Guerre mondiale, découverte sur un chantier de construction, à partir de

8 heures, heure à laquelle le périmètre sera bouclé.

La préfecture indique une fin d'opération prévue pour 17 heures.

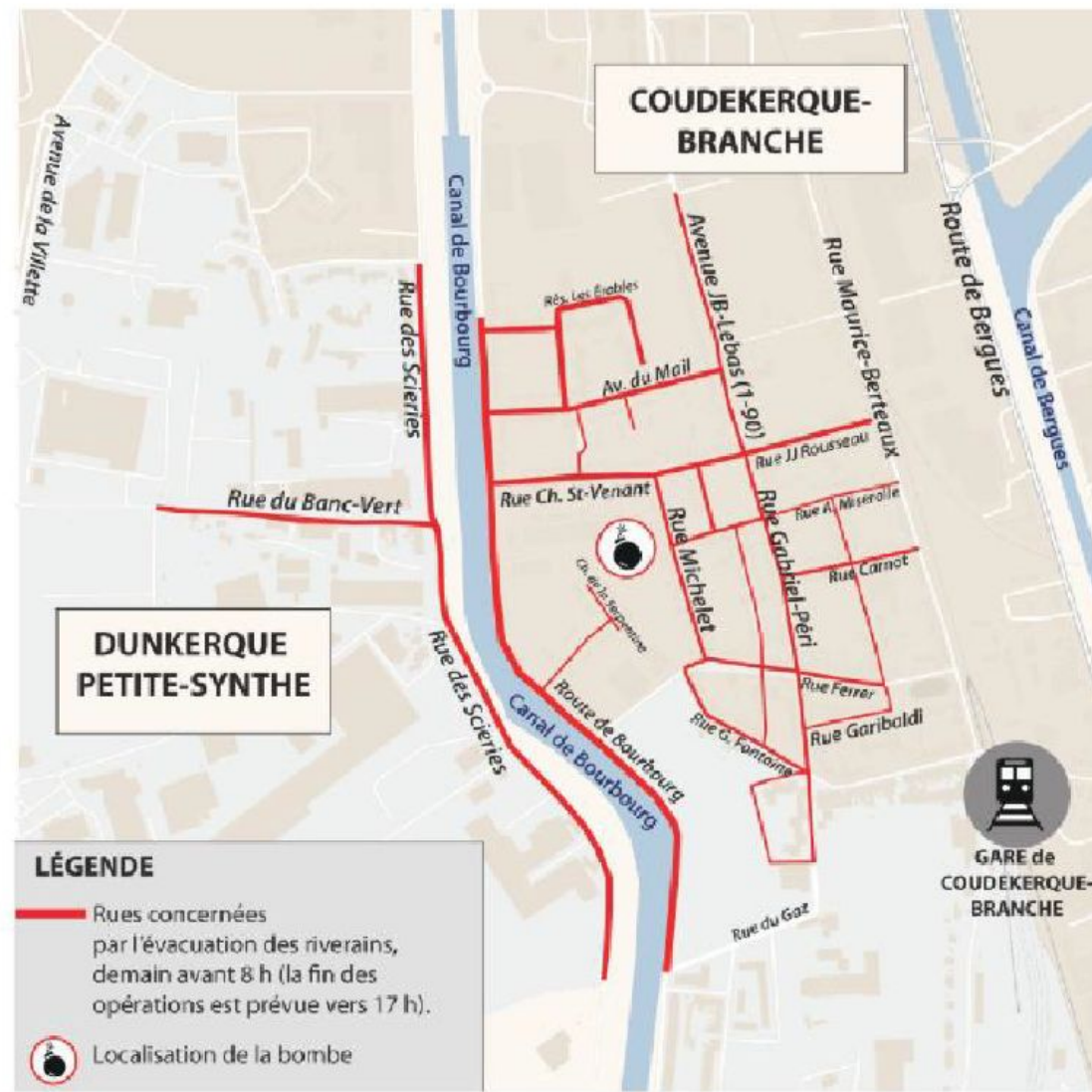
En tout état de cause, elle préviendra, comme la ville de Coudekerque-Branche, via ses réseaux sociaux.

On pourra aussi s'informer sur notre site www.lavoixdunord.fr, onglet Dunkerque.

REPLI POSSIBLE À L'ESPACE JEAN-VILAR

Pour les riverains qui n'auraient pas de solution de repli, la ville de Coudekerque-Branche ouvre l'Espace Jean-Vilar. Ils y trouveront un refuge, mais aussi du café, des croissants, du cinéma pour les enfants.

Une salle accueillera les propriétaires de chiens et chats avec leur animal de compagnie, promet même le maire David Bailleul. ■





Début des opérations à 6h au **Poste de Police de Coudekerque-Branche**

→ 6h : 2 voitures avec messages par haut-parleurs dans la zone à évacuer.

→ 6h30 à 9h30 : Evacuation de la population avec :
la réserve de sécurité civile (13),
la police Nationale (90),
Police Municipale (9 de Coudekerque et 11 de Dunkerque),
CRS (74),
services civiques (4).



Récupération de 51 décharges signées





Ouverture de **l'espace Jean Vilar** à 6h30 pour l'accueil de la population.
Moyens mis en place :

- Petit déjeuner offert avec croissants, pains au chocolat, crêpes, café, chocolat chaud et jus d'orange.
- Ouverture de la salle Desrousseaux pour l'accueil des animaux
- Mise à disposition de jeux de société, de livres.
- Mise en place d'un coin télé, jeux pour les enfants, animations diverses
- Séance de cinéma à 9h30



BILAN FREQUENTATION DE L'ESPACE JEAN VILAR :

- 174 personnes accueillies à Jean Vilar dont 6 Dunkerquois
- 11 familles accueillies à Desrousseaux avec des chats et des chiens.
- 30 personnes sont allées au cinéma



Près de 1 700 personnes évacuées le matin à Coudekerque-Branché

Suite à la découverte d'une bombe d'aviation anglaise de la Seconde Guerre mondiale, 1 800 personnes, soit 1 700 du quartier du Vieux-Coudekerque et 100 de Petite-Synthe, ont été évacuées dès 6 h 30, hier matin. Objectif : permettre aux équipes de déminage de désamorcer l'engin.

Du café, de l'eau, des jus de fruit, des jeux pour les enfants, et même, une salle réservée aux animaux dans la salle Alexandre-Desrousseaux, à l'arrière de l'Espace Jean-Vilar, où environ 200 Coudekerquois ont trouvé refuge dès 6 h 30, le temps des opérations de déminage. « La grande majorité des habitants concernés ont, semble-t-il, trouvé une autre solution, comme aller loger la veille au soir dans la famille ou chez des amis. Quant à l'Espace Jean-Vilar, il a vu arriver des personnes qui voulaient être rassurées. Après avoir pris un petit café, celles-là sont reparties », a résumé le maire, David Bailleul.

« TRÈS BIEN ORGANISÉ »

À événement exceptionnel, dispositif exceptionnel, soit 90 agents de la police nationale et 17 de la municipale mobilisés pour gérer l'évacuation, ainsi que 74 CRS pour boucler le périmètre de sécurité, établi à 400 m. « Après la grosse coupure d'eau survenue dans le Dunkerquois (en avril 2019), nous avons décidé de créer une Réserve civile communale (un effectif de 12 personnes, selon la sous-préfecture) pour assister la popula-

tion. Elle est placée sous la responsabilité de Dominique Decambron, qui est l'ancien commandant des sapeurs-pompiers de Coudekerque-Branché », a complété David Bailleul.

« La police a commencé à tourner dès 6 heures. Ils ont utilisé des haut-parleurs pour rappeler aux gens qu'ils devaient évacuer. »

Direction l'Espace Jean-Vilar. Régine et Joël, un couple de retraités, habitent place du Général-Leclerc. « Comme nous n'avons pas trouvé de solution pour nous loger samedi soir, nous sommes venus ici vers 7 heures, témoigne Régine. Sur l'accueil, il n'y a vraiment rien à redire, c'est très bien organisé par la ville. » Au programme de la journée pour le couple ? « Mon mari et moi allons rester à l'Espace Jean-Vilar toute la matinée car ce midi, nous partons en bus avec les membres d'une association pour aller danser à Tilques. En rentrant ce soir, j'espère qu'on retrouvera notre maison ! »

À quelques mètres de là, Fanny est venue avec sa fille, Florine, âgée de 11 ans. Domiciliée rue Charles-Saint-Venant, elle explique : « La police a commencé à tourner dès 6 heures. Ils ont utilisé des haut-parleurs pour rappeler aux gens qu'ils devaient évacuer leurs habitations. Ma maison se trouve tout près de la bombe. Comme nous venons tout juste de l'acheter pour la retaper, j'espère qu'elle ne va pas exploser ! »

« ÇA VA EXPLOSER ? »

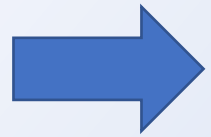
Annie, 70 ans, et son amie, Germaine, 87 ans, habitent respectivement rue Gabriel-Péri et rue Carnot. « Ça va exploser, vous croyez ? », interroge Germaine, un peu inquiète. Fanny, qui est assise juste en face, tente aussitôt de rassurer : « On nous a expliqué qu'il n'y avait aucun danger. Il faut faire confiance aux démineurs, qui ont l'habitude de ce genre d'opération. » Présent en permanence sur le terrain, David Bailleul a assuré aux habitants présents à l'Espace Jean-Vilar qu'il les tiendrait régulièrement informés de l'évolution de la situation. L'opération de déminage s'est achevée peu avant midi. ■



Les Coudekerquois réunis à l'Espace Jean-Vilar ont apprécié l'organisation de l'accueil.



L'équipe de la Réserve civile communale, voulue par le maire, David Bailleul, a veillé au confort et au bien-être des habitants réunis à l'Espace Jean-Vilar. PHOTOS JEAN-LOUIS BURNOD



Evacuation des personnes avec véhicules médicalisés
Transports par navette avec un départ Place Leclerc

11 personnes



Evacuation des personnes jusque 9h30





CONCLUSIONS / PERSPECTIVES/ DISCUSSION

Vers la maturité de la RCSC de
Coudekerque-Branche...

- 2021 : Mieux définir les compétences de chacun
- 2021 : Vers une hiérarchisation de la RCSC ?
 - 2021 : Un programme de formation
à poursuivre suite à la crise sanitaire